DIDACTIQUE DE LA TRADUCTION DANS LE CONTEXTE BURKINABE : ESQUISSE DE DEMARCHE METHODOLOGIQUE

Youane Elie
elieyouane@yahoo.fr

Résumé

La traduction qu'elle soit professionnelle, communautaire, scolaire ou universitaire loin d'être perçue, encore de nos jours, comme un simple art, fait l'objet d'apprentissage dans des écoles créées à cet effet dans la perspective de traductions de qualité. Il est évident que tout apprentissage commande à priori une démarche méthodologique. Toutefois, l'enseignement-apprentissage de la traduction semble encore dépourvue d'une telle démarche surtout au Burkina Faso où la traduction pose d'énormes défis tant en classe de traduction professionnelle qu'en classe de langues étrangères. Cet article esquisse une démarche méthodologique commune à la traduction professionnelle et à celle didactique à l'idée qu'elle constitue un outil d'aide à la traduction susceptible de démystifier la traduction tant en classe de traduction professionnelle qu'en classe de langues étrangères au Burkina Faso.
Mots clés : *didactique de la traduction, théorie de la traduction, théorie interprétative,*

Abstract

Translation, whether professional, didactic or for communities, far from being perceived, till now, as a simple art, is increasingly being taught in schools created for this purpose with a view to producing qualitative translations. It is obvious that all learning activities requires a methodological approach. However, the teaching-learning of translation still seems to lack such an approach, especially in Burkina Faso, where translation poses enormous challenges both in professional translation classes and in foreign languages classes. This article suggests a methodological approach common to both professional and didactic translation with the idea that it constitutes a translation aid tool likely to

demystify translation both in professional translation classes and in foreign languages classes in Burkina Faso.
Key words: *translation didactics, translation theory, interpretative theory,*

Introduction

La traduction, jadis considérée comme un art (Newmark,1981 :7) et aujourd'hui comme une science autonome, demeure peu connue et très éprouvante pour les non-initiés à ce domaine. En réponse au mythe et à l'étrangéité qui caractérise la traduction tant en classe de langues étrangères que dans la formation des traducteurs professionnels, une multitude de théories et d'approches se disputent le champ traductologique. En dépit de sa littérature assez fournie, la traduction et sa didactique ne cesse de poser des défis en classe de traduction professionnelle et des langues étrangères. Car, le problème fondamental des professeurs de langues étrangères est que, en plus de leurs profils peu outillés en traduction et en sa didactique, ces derniers ne disposent pas officiellement de démarche méthodologique susceptible de faciliter l'exécution des taches de traduction en classes de ces langues bien que celles-ci abondent dans la littérature de la traduction en général. En effet, il faut remarquer que la traduction dans les classes de traduction professionnelle ou de langues étrangères consiste à mettre des textes généraux ou spécialisés à la disposition des élèves-traducteurs à donner la consigne de travail et à attendre la traduction pour la corriger en faisant lire les propositions à tour de rôle. Ainsi, cet article répond au déficit de démarche méthodologique au travers d'une proposition didactique dans la perspective de faciliter et fluidifier l'opération traduisante dans ces cadres d'enseignement-apprentissage de la traduction. Après avoir clarifié quelques terminologies clés, il s'agira de traiter de la théorie d'orientation et enfin d'esquisser une proposition

didactique faisant office de démarche méthodologique au profit de la didactique de la traduction et des langues étrangères.

1-Clarifications terminologiques

Il est connu de tous que la connaissance d'un domaine scientifique dépend fortement de la connaissance de la terminologie y relative. Il s'agit là définir quelques termes relatifs à la traduction et à sa didactique dont la compréhension faciliterait non seulement la lecture du présent article, mais aussi permettrait aux profanes de ce domaine de mieux connaitre son métalangage quelque peu méconnu dont la didactique de la traduction en est le terme central. En effet, Delisle (2003) définit la didactique de la traduction comme un :

> Ensemble des théories, méthodes et techniques utilisées en enseignement de la traduction. La didactique de la traduction transmet des savoirs et se règle sur la matière à enseigner. Son objet est le programme de traduction le contenu des cours le processus d'apprentissage et les modes d'évaluation. La didactique cherche les voies d'accès au savoir et tente de de répondre à la question : « que faut-il enseigner pour former des traducteurs ? »

Quant à la théorie de la traduction, elle est définie comme un ensemble de connaissances qui guide l'opération de traduction et qui a pour objet de déterminer la méthode de traduction adéquate (Newmark,1981, p. 19). Autrement, la théorie de la traduction sert de repère à la méthodologie de traduction tant au niveau du processus, de la technique que de sa critique (Newmark, 1981, p. 37). En somme, l'on résume avec Newmark (1981) que la théorie de la traduction prise comme telle, sert de cadre, de méthodes, de principes et de règles selon

lesquels la traduction peut être menée. Ainsi, la théorie interprétative de la traduction connue pour son pragmatisme semble cotée des professionnels de la traduction et des didacticiens des langues étrangères. En effet,

> Elle consiste à transférer des sens identiques d'une langue à l'autre dans l'équivalence des formes. Dans ce type de traduction, traducteurs et interprètes prennent conscience des sens d'un discours ou d'un texte (phase de déverbalisation) puis, agissant sur le sens comme s'il s'agissait de leur propre vouloir dire, le réactualisent en un nouveau discours dans une langue différente (phase d'expression). La traduction interprétative n'est pas ce qu'il convient d'appeler une traduction libre, caractérisée par un grand nombre d'omissions et d'ajouts et par de nombreux réagencements de l'ordre des idées (Lederer,1994 :217).

2-Théories, approches et démarche méthodologique de la traduction

Selon Youané (2016, p. 95-104) un parcours signalétique de la littérature de la traduction révèle que sur le champ traductologique, plusieurs théories s'enchainent et se recoupent dont essentiellement les théories linguistiques (Newmark 1981, Vinay et Darbelnet 1977), culturelles (Bassnet,1991), socio-psychologiques (Gentzler, 1993) et interprétatives (Lederer,1994). En conséquence, cette même littérature, compte à l'image des théories une multitude d'approches pour l'exécution de l'opération traduisante. En effet, il faut entendre par approche la méthode, la stratégie, qui s'appuie sur une théorie et qu'on adopte pour exécuter la traduction, comme pour dire autant de théories autant d'approches. On peut alors citer les approches linguistique, culturelle, socio-psychologique et

interprétative. En revanche, il est évident que la présence d'approches, d'ailleurs peu connues, ne suffit pas pour conduire la traduction professionnelle ou enseigner les langues étrangères via la traduction. Il s'avère alors pertinent et opportun de concevoir une démarche échelonnée d'étapes qui permette à l'apprenant, l'enseignant et l'encadreur pédagogique de non seulement mener la traduction le plus fluidement possible mais aussi de permettre aux deux derniers d'enseigner et d'évaluer selon les principes d'une approche donnée qui y sont incorporés.

Ainsi, la démarche suivante conçue par nos soins pour la première fois en 2016 et réadaptée ici sur la base de notre propre expérience de traducteur et d'Enseignant d'anglais, langue étrangère et des étapes de l'opération traductive selon Gouadec (2005 :645), Newmark (1991) et Lederer (1994) pourrait servir de levier pour la pratique traductionnelle en classe de traduction professionnelle et de langue vivante étrangère. Elle prend en compte les attributs de la traduction littéraire de Bationo (2012) et la théorie de didactisation de la traduction interprétative selon Lavault (1985 :50). Cette démarche se distingue par sa simplicité, est alors à la portée de toute catégorie d'apprenants et susceptible de démystifier la traduction qui, au lieu d'être vue comme un facilitateur dans l'enseignement-apprentissage des langues étrangères, constitue une grosse entrave car ses utilisateurs ne disposent pas de stratégies d'exécution. En outre, cette démarche pourrait être utilisée même en traduction professionnelle car elle a l'avantage de comporter les étapes clés de la traduction en général (compréhension, réexpression) et une dernière étape permettant à l'élève-traducteur de traduire et de s'autoévaluer, à l'enseignant d'enseigner et d'évaluer aisément la traduction chez l'élève et à l'encadreur pédagogique d'accompagner et d'évaluer l'enseignement de la traduction chez le professeur.

3-Proposition didactique

Il s'agit ici de proposer un schéma, un itinéraire, ou une stratégie ou une démarche à suivre chaque fois que l'apprenant de traduction professionnelle ou de langue étrangère doit traduire un texte général ou spécialisé.

3-1-Prérequis

En prélude à l'usage de la présente démarche méthodologique, il est de beaucoup d'apports de connaitre les procédés et les règles de traduction et le contexte de rédaction du texte original. Ce prérequis est d'autant plus important qu'il oriente l'opération traduisante et présage d'une traduction de qualité.

3-2-Phase de compréhension

La fluidité de l'opération traduisante et la qualité du texte d'arrivée dépendent fortement de la compréhension du texte de départ par l'élève traducteur. C'est pourquoi, la condition sine qua non est que le thème abordé dans le texte de départ soit à la portée de l'élève (Lavault : 1985) quand on sait qu'il est extrêmement difficile, voire impossible, de traduire une réalité que l'on ignore. Il est donc de rigueur que la thématique du texte source soit prévue au programme d'enseignement de l'anglais. L'étape de compréhension en traduction est d'autant capitale que Livbverg et Mees (1999 :145) cités par Melis (2001 :195) indiquent que l'enseignement de la traduction doit mobiliser de la part de l'enseignant des stratégies à la compréhension du texte source même si celui-ci est dans la langue maternelle de l'apprenant : « In translation teaching we should focus to a greater extent on strategies for understanding texts even when the source text is the mother tongue » Melis (2001 :195).

3-2-1-Lecture

La lecture est la phase la plus importante de la compréhension du texte source car c'est à travers elle que le traducteur appréhende le message qu'il doit traduire. Les aptitudes à la lecture doivent ainsi être développées chez l'élève aux fins de lui permettre de bien capter le message et en un temps record. Inversement, la pratique de la traduction développe la lecture comme le révèlent les élèves.

3-2-2-Inventorier les mots clés, les regrouper par champ lexical et trouver leurs équivalents dans la langue cible.

Après une lecture bien accomplie, l'apprenant est supposé avoir une compréhension générale du texte source. L'on peut ainsi lui demander d'identifier les terminologies clés du texte c'est-à-dire la terminologie relative à la thématique du texte source et ce en les organisant en champs lexicaux. Après cet inventaire que Gouadec (1980 :51) désigne d'inventaire lexical, il peut procéder à la traduction des différents lexèmes, terminologies, ou unités de traduction dans la langue cible. En effet, Gouadec (1980 :51) indique que ''l'inventaire lexical est le relevé pour un texte donné de l'ensemble des lexèmes d'un type donné'' dont ''l'inventaire terminologique que tout traducteur tend désormais à effectuer en préalable à ses traductions''. Par ailleurs, il indique qu'à cette étape le mot, les lexèmes, les terminologies ou unités de traduction s'analysent sans tenir compte de leur fonction textuelle, c'est-à-dire que leurs sens génériques priment, même si à l'étape de traduction ils doivent être contextualisés. A ce niveau, les mots dont ils ignorent les équivalents exacts pourraient être rendus par la synonymie ou par la paraphrase.

3-2-3-Identifier les structures grammaticales ou syntaxiques complexes et les techniques traductionnelles qui conviennent à leur traduction.

Là, il s'agit de relever toutes les formulations contenant des structures syntaxiques qui n'obéissent pas à la traduction directe. Cela requiert que l'élève ait une parfaite connaissance des procédés techniques de traduction à même d'aider à juguler ce problème de structures complexes. Une fois inventoriées, ces structures doivent faire l'objet de traduction, au brouillon, en appliquant les méthodes traductionnelles qui s'y prêtent.

3-2-4-Identifier les figures de style et autres tournures linguistiques et trouver leurs significations exactes.

La phase d'identification des figures de style, d'idiotisme et autres tournures linguistiques s'avère très capitale en traduction, en général, et en traduction pédagogique, en particulier. Cette phase permet de découvrir les sens cachés du texte source et permet de ce fait à l'élève traducteur de mieux le comprendre dans sa globalité et dans ses spécificités. En revanche, cette étape apparaît comme l'une des plus compliquées et mobilise de la part de l'apprenant traducteur une connaissance satisfaisante de la langue et culture de départ mais aussi celle de la langue et culture d'arrivée. Elle s'avère plus cruciale en traduction littéraire qu'en traduction spécialisée.

3-2-5-Disséquer le texte en idées ou groupes d'idées

Là, il s'agit de stratégies visant à inventorier toutes les idées présentes dans le texte de départ. En effet, chaque champ lexical établi à partir de l'inventaire lexical ou terminologique pourrait constituer un point de départ pour l'inventaire des idées. Cette étape repose sur la connaissance thématique et la compréhension du texte. C'est pourquoi, à ce niveau, le professeur de langue ou de traduction doit œuvrer à ce que ses apprenants parviennent à faire la part entre l'idée générale et les idées secondaires du texte source. Pour développer cette aptitude

chez les apprenants, il serait recommandable aux professeurs de langue d'utiliser des textes suffisamment accessibles aux élèves surtout au début de l'initiation de ceux-ci à la traduction. A l'évidence, un inventaire réussi des idées ou groupes d'idées par l'apprenant traducteur, témoigne de la bonne compréhension du texte par lui et présage d'un texte d'arrivée de qualité. Cependant, il faut éviter de confondre les idées et les arguments, les arguments et les exemples. La confusion entre idées et arguments, arguments et exemples ou entre idées et exemples, ou encore entre idée générale et idées secondaires constitue un signe d'incompréhension du texte de départ. C'est pourquoi, cette phase apparait très importante surtout pour la phase de rédaction ou réexpression car l'amalgame entre idées, arguments et exemples entraîne inéluctablement une traduction insatisfaisante caractérisée par l'ambigüité ou le contre-sens. Un entrainement intensif des élèves à un tel exercice forgerait en eux l'aptitude à distinguer naturellement l'idée générale de l'idée secondaire, etc. Tout le long de la traduction scolaire ou universitaire, il serait recommandable au professeur de langue de respecter et de faire respecter la chronologie des idées dans le texte de départ. Cette recommandation prend en compte le fait que les élèves sont à l'étape d'apprentissage non seulement de la traduction mais aussi du français et de la langue vivante étrangère. Le respect de la chronologie des idées évoqué, ici, confirme l'avis de certains praticiens de la traduction universitaire dont Keromnes (2010) qui pensent que la version scolaire ou universitaire est plus proche du texte source. Nous sommes de cet avis sans toutefois verser dans le débat que soulève Gouadec (2005) quand il affirme que la traduction n'a rien à voir avec la version scolaire ou universitaire. Toutefois, il ne suffit pas d'inventorier les idées d'un texte et réussir sa traduction d'où la pertinence d'identifier les mots liens et ressortir leurs rôles et implications dans le texte source.

3-2-6-Identifier les mots liens et leurs implications

L'usage des mots liens n'est pas fortuit en rédaction. Il permet le bon agencement des mots, des syntagmes, des phrases, des idées, des arguments etc. Il va s'en dire que la définition de leurs implications contribuerait à éviter les problèmes d'agencement en particulier et d'idée en général. C'est grâce aux mots liens que l'on peut tracer la chronologie des idées d'un texte. Dans la mesure où la présente démarche méthodologique recommande le respect de la chronologie des idées, exclusivement en traduction scolaire ou universitaire, la maîtrise des mots liens, en général, apparaît nécessaire pour toute traduction de qualité.

3-3-Phase de réexpression

La phase de réexpression ou rédaction est la phase la plus difficile car elle est non seulement la manifestation de la compréhension du texte source mais aussi le lieu de démonstration du niveau du traducteur en langue source, de sa capacité de manipulation de la langue cible, de ses compétences traductives, de sa connaissance du domaine, de sa connaissance de la langue cible et enfin de ses compétences rédactionnelles et à la communication.

3-3-1-Ne pas traduire littéralement de façon systématique

Bien souvent, par souci d'être fidèle au texte source, l'on fait usage de la traduction littérale qui d'après Dinh Hong Van (2010 :165) rend parfois le texte d'arrivée obscur, au lieu d'éclairer le destinataire de la traduction. Il indique par ailleurs que la traduction littérale peut être à « l'origine des distorsions de sens (ambiguïtés et contresens) et de maladresses de style (lourdeurs, barbarismes) dans le texte traduit », au regard de tous les risques liés à l'usage de ce procédé de traduction que Vinay et Darbelnet (1977) qualifient de niveau zéro. Il y a lieu de l'éviter autant que possible surtout lorsque les langues source et cible ont des structurations différentes. De ce fait, la traduction

littérale si, quelques-fois, elle peut résoudre des problèmes de traduction, l'on ne devrait pas en faire une règle générale. Pour éviter la littéralité il faut traduire les idées et non les mots ou les phrases d'où l'approche interprétative.

3-3-2-Faire usage des procédés de traduction.

Les procédés de traduction sont à la traduction ce que la syntaxe est à la phrase. Leurs connaissance et usage facilitent l'opération traduisante et permettent d'obtenir un texte d'arrivée de qualité. Ils sont des techniques d'expression dont la maîtrise et l'usage courant créent chez l'apprenant traducteur un automatisme traductionnel. Une fois cet automatisme développé chez l'apprenant, celui-ci parvient à traduire naturellement, c'est-à dire sans calculs linguistiques. Par exemple : il est plus naturel de dire (en application de la modulation) « Ne quittez pas » en traduction de *« Hold the line* » au lieu de « *Tenez la ligne* ». Il est également plus intéressant de traduire par équivalence « une faible lumière » par « *a dim light* » que par « weak light ». Il est également plus intéressant de traduire par transposition « avec douceur » par « *gently, softly* » que par « *with gentleness, with softness* ».

3-3-3-Respecter les règles de traduction

Le respect des règles de traduction permet non seulement de conserver les spécificités des langues mais aussi d'éviter la confusion quant à la traduction de certaines terminologies à dénotation culturelle. Ces règles de traduction, très méconnues des professeurs de langues étrangères répondent aux interrogations suivantes : faut-il tout traduire ? Peut-on tout traduire ? Assurément non. Par exemple, peut-on traduire Jean par *John,* son équivalent en anglais ? En fait, cela n'est pas indiqué dans la mesure où il est courant de voir Jean et *John* désigner deux personnes différentes ; or l'esprit de la traduction voudrait que la terminologie à traduire ait le même référent que

son équivalent. C'est pourquoi, la règle prévoit que l'on ne traduise pas les noms propres.

3-3-4-Tenir compte du niveau de langue

La traduction scolaire ou universitaire a lieu dans un espace d'enseignement-apprentissage non seulement de l'anglais, langue seconde mais aussi du français, langue première. L'on ne devrait pas par conséquent s'attendre à une traduction de haut niveau étant entendu que les apprenants n'ont une maîtrise parfaite ni de l'anglais ni du français aussi en apprentissage. Par voie de conséquence, nous sommes d'avis avec Dinh Hong Van (2010) qui déclare que : « le traducteur qui traduit sans se soucier de savoir ce que comprendra celui qui n'a pas connaissance de l'original aboutira peut-être à un texte grammaticalement correct, il risque de ne pas transmettre le vouloir dire de l'auteur » (p.156). Tenir compte du niveau de langue en traduction scolaire ou universitaire n'insinue pas verser dans la littéralité traductive. Il revient alors au professeur d'adapter le niveau de langue (dans la traduction) à celui des élèves qui sont à l'étape d'apprentissage du français et de l'anglais.

3-3-5-Traduire les idées suivies des arguments et exemples utilisés pour les étayer

Là, on questionne les techniques d'écriture ou de rédaction. Le bon agencement des composantes d'une phrase permet d'obtenir une phrase syntaxiquement et sémantiquement correcte. C'est pourquoi, il est capital de définir les implications réelles des mots liens, les conjonctions de coordination, de subordination, les adverbes, etc. et de tenir compte de leurs modes d'emploi dans la langue cible. Ce faisant, l'apprenant parvient à bien comprendre le texte mais aussi acquiert des talents rédactionnels dont dépend la qualité de la traduction. En effet, selon la traduction interprétative, les idées priment sur les structures syntaxiques dans l'opération traduisante. N'est-ce pas

ce qui pousse Seleskovitch et Lederer (1984) à affirmer que : ‘‘ la clarté, l’intelligibilité du message traduit est à vérifier dans son adéquation aux idées et non à la langue de l’original’’ *(*cité Van, 2010, p. 167). L’application de l’approche interprétative évite à l’apprenant la traduction littérale ou linéaire. Toutefois, en traduction scolaire, il serait de grand apport que la traduction suive la chronologie des idées du texte original. En effet, les élèves sont à l’étape d’apprentissage à la fois de la langue étrangère et du français dans le cas du Burkina, d’où une maitrise peu satisfaisante de ces langues. Le rapprochement de la version via le respect de la chronologie des idées du texte original facilite l’’enseignement-pratique de la traduction sans pour autant verser dans la littéralité. Keromnes (2010 : 9) est aussi de cet avis lorsqu’elle cite le Jury d’agrégation des professeurs d’anglais, session 2007 en France : ‘‘ on sait qu’une traduction de concours diffère sensiblement d’une traduction commerciale et sera généralement plus près du texte’’.

3-3-6-Ne pas faire d’ajout ni de retrait sauf si cela est nécessaire pour rendre le message

Bien souvent les apprenants font des ajouts ou des omissions de terminologies ou de syntagmes dans le texte d’arrivée, non pas en application des méthodes d’étoffement ou d’effacement mais parce que ne sachant pas traduire certaines terminologies ou syntagmes en présence, décident de les remplacer par des substituts mal en point ou de les omettre carrément. Cette manière de traduire est fortement déconseillée dans la mesure où elle ne permet pas de rendre fidèlement compte du texte de départ.

3-4-Phase de contrôle

Cette dernière étape se compose essentiellement de conseils dans le but d’aider l’apprenant à évaluer sa propre traduction et par là, déceler les éventuelles incorrections et ce, à la lumière des principes prévus à l’étape 2. L’auto-évaluation est

d'autant nécessaire et bénéfique que les didacticiens dont Franziska (2001) ne sauraient s'empêcher de la préconiser surtout en matière de traduction :

> L'autoévaluation m'a paru une expérience nouvelle mais très positive. Elle me permet de généraliser une problématique donnée, de mieux analyser les difficultés et d'essayer de formuler de quelle difficulté il s'agit réellement. Cela veut dire que je réfléchis toujours avant de traduire et pourquoi je traduis ainsi. Aussi, je me sens plus à l'aise dans d'autres textes quand des difficultés semblables surgissent ». (Franziska G. (2001) cité par Hannelore Lee-Jahnke (2001 :264).

L'auto-évaluation en traduction s'avère nécessaire et opportune puisqu' elle permet de découvrir ses propres performances actuelles, en détectant les acquis et les difficultés mais elle permet aussi de se préparer, à l'avenir, à faire face à d'éventuelles difficultés semblables. C'est dans cette perspective que cette dernière phase est envisagée.

3-4-1-Lire la version afin d'identifier les éventuels fautes, erreurs ou contre-sens.

Encore la lecture ! N'a-t-on pas dit que la traduction permet de développer la compétence *lire* ? Cette lecture attentionnée, cette fois-ci, du texte d'arrivée doit permettre à l'apprenant de découvrir les fautes ou erreurs de sens, de traduction et de langue occasionnées pendant la phase de réexpression et de procéder à leur correction.

3-4-2-Vérifier l'usage des procédés de traduction et le respect des règles de traduction

Ici, l'apprenant traducteur doit vérifier s'il a fait usage des procédés techniques de traduction ou respecté les principes

et règles de traduction. En effet, les apprenants-traducteurs doivent savoir quand utiliser telle ou telle autre méthode de traduction. A l'évidence, le respect des règles de traduction et l'application des procédés de traduction participe à la qualité de la version. En s'autoévaluant, c'est-à-dire en vérifiant l'usage effectif des procédés de traduction et le respect des règles de traduction, l'apprenant parvient à savoir ses acquis et ses limites. Par voie de conséquence, il pourrait être amené à revoir ses cours consécutivement à la séance de traduction.

3-4-3-Vérifier l'agencement des mots, des syntagmes, des unités de sens, des phrases.

Ici, il va s'agir de vérifier la correction de la forme. Ce travail de vérification va susciter les questions suivantes chez l'apprenant traducteur : Les mots sont-ils aux places convenables ? Les syntagmes sont-ils correctement formés ? Les mots liens sont-ils bien traduits ? Y a-t-il cohérence dans l'agencement des unités de sens, et des idées. Les phrases ont-elles du sens ? Le message est-il perçu clairement ? L'apprenant traducteur comprend-il sa production (traduction) ? Le texte d'arrivée ne *sent*-il pas la traduction ? La production (texte d'arrivée) est-elle originale ?

3-4-4-Vérifier la qualité de la langue cible

La langue cible doit être du niveau et du style de la langue source. C'est pourquoi Lavault-Olléon (2008) qualifie le traducteur d'imitateur de l'auteur. En effet, le texte cible ne doit pas '*sentir*' la traduction et ne doit non plus s'éloigner du texte source en termes de sens. Par exemple, un texte source rédigé en français courant doit être traduit en anglais courant. Il ne serait pas intéressant de rendre un tel texte en anglais soutenu sauf si cela fait l'objet de consigne dans le but de former les apprenants à traduire d'un registre de langue dans la langue de départ vers un autre dans la langue d'arrivée ; ou si cela fait l'objet d'un objectif particulier de traduire pour un public cible qui pourrait

exiger un registre différent de celui du texte source. En exemple, un texte de registre soutenu sera traduit en registre familier ou courant pour un public cible peu instruit. Il serait également de peu d'apport que le professeur d'anglais traduise sans tenir compte du contexte d'apprentissage des apprenants qui n'ont la maitrise d'aucune des langues. C'est pourquoi, la traduction de textes rédigés en langage courant permettrait d'apprendre l'anglais via la traduction, mais aussi de développer la compétence traductive chez les apprenants.

3-4-5-Comparer le texte cible au texte de départ

Là, il ne s'agit pas d'effectuer une comparaison de mots ni de phrases mais de faire une analogie dans le dessein de vérifier la présence effective du message du texte de départ dans le texte d'arrivée. Quand il s'agit d'un texte scientifique ou technique l'apprenant doit s'assurer que le vocabulaire utilisé dans le texte de départ a été convenablement rendu dans le texte cible.

3-4-6-Relire la version plusieurs fois.

Avant de remettre sa traduction, l'apprenant-traducteur se doit de la relire plusieurs fois. Cette relecture joue un rôle inquisiteur et pourrait permettre de déceler des incorrections jusque-là restées inaperçues. C'est donc le lieu de procéder à des corrections de dernière minute pouvant donner une qualité additive à la traduction.

Conclusion

L'on retient que la pratique traductive, nonobstant sa littérature abondant de théories et d'approches reste une pratique aveugle surtout dans le contexte burkinabè, pour la simple raison qu'il n'y a pas de démarche scientifique y relative. Cette proposition didactique constitue à cet effet, une réponse à ce besoin méthodologique. Elle permet ainsi de faciliter

l'enseignement-apprentissage de la traduction générale ou spécialisée en classe de traduction professionnelle et de didactiser la traduction en classe de langues étrangères au Burkina Faso. C'est pourquoi, dans le but de former les élèves à la traduction ou de leur enseigner l'anglais à travers la traduction, il est souhaitable que les textes pour traduction fassent l'objet d'étude par d'autres procédés didactiques d'où la traduction préparée.

Bibliographie

Bationo, J.-C. (2012) : *Introduction à la didactique de la littérature allemande*. Ouagadougou : Presses universitaires de Ouagadougou.

Dinh Hong Van Kakai, H. (2008). *Contribution à la recherche qualitative, cadre méthodologie de rédaction de mémoire*, Université de Franche-Comté. http://www.carede.org/IMG/pdf/recherche_qualitative.pdf Document téléchargé le 30 juin 2013 09 :38

HANNELORE, Lee-Jahnke (2001). Aspects pédagogiques de l'évaluation des traductions » *Meta : journal des traducteurs / Meta : Translators' Journal*, vol. 46, n° 2, 2001, p. 258-271.URI : http://id.erudit.org/iderudit/003447arDOI : 10.7202/003447arDocument téléchargé le 3 mars 2013 02 :26

Keromnes, Y. (2010) : *Traduction professionnelle et enseignement de la traduction en France.* ATILF Université Paul Verlaine-Metz & CNRS, France.

Lavault, E. (1985) : *Fonctions de la traduction en didactique des langues : Apprendre une langue en apprenant à traduire*, collection traductologie n 2 Didier Erudition.

Lavault-Olléon E. (2008), La traduction comme engagement, *Ecarts d'identité N°113 / 2008* Université Stendhal Grenoble (GREMUTS-ILCEA) *Dialogue des cultures : de la traduction*.

Lederer, M. (1994) : *La traduction aujourd'hui*. Paris : Hachette- Livre.

Gouadec, D. (1974) : *Comprendre et traduire collection études Section » Anglais"* Bordas Paris-Bruxelles-Montréal.

González, D. M. and Scott-Tennent, C. (2005). A Problem-Solving and Student-Centred Approach to the Translation of Cultural References". In : *Meta : Translators' Journal,* [En ligne] vol. 50, n° 1, pp. 160-179. URI : http://id.erudit.org/iderudit/010666ar DOI : 10.7202/010666ar Document téléchargé le 23 septembre 2013 à 11 :36

Gouadec, D. (2005). Modélisation du processus d'exécution des traductions ». In : *Meta : Journal des Traducteurs / Meta : Translators' Journal,* [En ligne] vol. 50, n° 2, 2005, pp. 643-655. URI : http://id.erudit.org/iderudit/011008ar DOI : 10.7202/011008ar Document téléchargé le 30 juin 2014 08 :36.

Van, D. H. (2010). « La théorie du sens et la traduction des facteurs culturels » *Synergies. Pays riverains du Mékong* n° 1, pp. 141-171.

VINAY, J.P. DARBELNET, J. (1977). *Stylistique comparée dufrançais et de l'anglais*, Paris : Didier.

Youané Elie (2016). *Didactique de la traduction au cours d'anglais dans les Établissements secondaires au Burkina Faso : états des lieux et perspectives.* Thèse de doctorat. Université de Koudougou, Burkina Faso. Manuscrit.